

LE RÈGLEMENT INTÉRIEUR CHEZ DOG'S AND CO

GARDE EN PENSION FAMILIALE

Les Horaires d'accueil sont du Lundi au Vendredi 9h00/18h30 et le samedi de 10h00 à 18h30

ATTENTION : Pas d'entrée ni de sortie Le Dimanche & Les jours fériés

Comme à l'école ou à la crèche, malgré le fait que tous les chiens soient vaccinés, et que nos règles d'hygiène sont strictes, toute vie en collectivité expose à un risque de contamination (exemple : parasitisme virus, bactéries ...). La pension ne pourra en aucun cas être tenue responsable si pendant son séjour ou bien à son retour à votre domicile votre animal venait à déclarer une maladie ou des parasites. Idem en cas de blessures lors de jeux ou de petites bagarres entre eux durant leur séjour en pension.

TOUS LES CHIENS DOIVENT ÊTRE SOCIABLES CONGÉNÈRES (CHIEN,CHAT & ENFANT) ET NE DOIVENT À AUCUN MOMENT DÉCLENCHER UNE BAGARRE.

Je rappelle que les chiens qui sont accueillis partagent notre quotidien, de ce fait quelques impératifs pour le bien-être de tous les pensionnaires et de ma famille".

Pour rappel, je ne suis pas éducatrice, Joyce, Loosticka et Tango non plus 😊

--- Pas d'antécédents prédation/morsures,

--- Pas de troubles excessifs du comportement : type destruction, harcèlement congénères, agressivité, malpropreté systématique, protection ressources.

[Ce type de troubles est symptomatique d'un mal-être, il est conseillé de consulter un éducateur comportementaliste, je n'en ai pas les compétences]

--- Pas de réactivité congénères.

--- Mâles castrés (cause marquage et cohabitation sereine),

--- Femelles stérilisées ou hors chaleurs +/-15 jours.

--- Vermifuge et antiparasitaire (notamment TIQUES) à jour.

Je conseille un traitement 15 jours avant le premier jour de garde.

--- Identification ICAD OBLIGATOIRE.

--- Vaccination complète + toux de chenil à jour

Si votre chien est le déclencheur de la bagarre en mettant en danger les animaux ou les humains présents à la pension, Dog's And Co prendra le droit d'arrêter le contrat immédiatement sans remboursement du séjour réservé. Dog's And Co préviendra immédiatement le propriétaire de l'animal, le propriétaire devra récupérer son animal le plus rapidement possible par ses propres moyens (lui-même, ou le contact d'urgence indiqué sur la fiche client et le logiciel de l'entreprise). Si annulation du contrat, que ce soit d'une ou des deux parties suite à la mise en danger, le contrat est intégralement dû et aucun remboursement ne sera effectué.

Toutes journées commencées est dû (peu importe l'heure d'arrivée ou de sortie du chien à la pension)

L'IDENTIFICATION PAR PUCE ÉLECTRONIQUE ET OU TATOUAGE EST OBLIGATOIRE, LES VACCINS SONT OBLIGATOIRES

LES VACCINS:

CHPPiL (PARVOVIROSE, MALADIE DE CARRÉ, MALADE RUBARTH, LEPTOSPIROSE, LEISHMANIOSE) VACCINS OBLIGATOIRE/ VERMIFUGE ET PARASITE EXTERNE OBLIGATOIRE 15 JOURS AVANT LA PRESTATION

Dog's And Co décline toutes responsabilités si votre chien est porteur des maladies suivante après son séjour : MALADIE DE LYME, TOUX DU CHENIL
Tous animaux contrôlés sans vaccins à jour et sans vermifuge et parasites externes seront refusés, vous serez redevable de la somme intégrale de la prestation.

TOUX DU CHENIL/ RAGE OBLIGATOIRE AU 22 OCTOBRE 2022

- Que l'animal soit sociable CHIEN/CHAT/ENFANT.
- Que l'animal soit STÉRILISÉ/CASTRÉ.
- Que l'animal ne soit ni catégorisé, ni dangereux*.
- Que l'animal soit propre (hormis chiot de moins de 6 mois). Un supplément chiot de 5 € / J est demandé.

*Si manque d'information du propriétaire, Dog's And Co décline toutes responsabilités.

- Les chiens, pur race ou de croisement, de catégorie 1 ou catégorie 2 ne seront pas admis au sein de la pension de Dog's And Co
- Mentionner à Dog's And Co toutes les informations concernant l'état de santé du chien (maladies éventuelles, traitements en cours, incontinence etc...) et son caractère.
- Lors des garde chez Dog's And Co, vous devrez amener :
 - Panier si l'animal en a un.
 - coussin, tee-shirt, couverture de votre choix avec votre odeur.
 - Laisse ou longe, harnais de préférence ou collier. (Dog's And Co se réserve le droit d'utiliser un harnais, si votre chien est stressé, fugeur ou peureux)
 - Son carnet de santé + sa carte ICAD

DEVIS, PAIEMENTS ET FRAIS :

DEVIS

- Le 1er DEVIS est GRATUIT
- Vous disposez d'un délai de 7 jours pour accepter ou refuser le devis à compter de la date d'émission. (Dog's And Co peut annuler la prestation, si non-réponse de votre part à compter du 8e jour de ce délai)
- Si les arrhes sont réglées aucun remboursement ne sera émis.
- Toutefois, ce délai de rétractation n'est pas applicable dans les situations suivantes :
L'exécution du service est effectuée et finalisée avant la fin du délai de 14 jours.
- Attention si vous réglez les arrhes le contrat est validé que vous le signez ou non.

PAIEMENTS :

- Le règlement d'une prestation doit être réglé ENTièrement au 1er jour de la prestation ou au dépôt de l'animal à la pension.
- Tout supplément survenu au cours de la prestation doit être réglé ENTièrement au dernier jour du contrat ou au départ de l'animal à la pension.
- Pour les prestations CHIEN en garde chez Dog's And Co, la signature du contrat aura lieu une fois la pré-visite effectuée. Dog's And Co se réserve le droit de refuser une garde, si l'animal ne respecte pas les conditions requises pour la garde.

ANNULATION

- Moins de 48h la prestation est dû à Dog's And Co Plus de 48h à l'avance la prestation non due à Dog's And Co
- Les arrhes reçus pour confirmer la réservation ne sont pas rendus en cas d'annulation de votre part
- Tous les jours entamés sont dus. Et ce même en cas d'arrivée retardée ou de reprise anticipée de l'animal
- Retour anticipé : Aucun jour n'est déduit de ceux prévus à la réservation.

Si le contrat doit être clôturé avant la date du terme: VOTRE chien met en danger un autre pensionnaire, Madame PRIETO et sa famille, ou tout autre animal de la famille . Vous devrez venir récupérer immédiatement votre animal de compagnie soit par vous soit une personne de confiance, aucun remboursement n'aura lieu et toute la durée du contrat sera due. S'il y a des frais engendrés par votre animal vous devrez régler cette somme et déclarer le sinistre à votre assurance.

FRAIS ANNEXES A LA PENSION:

- En cas de blessure ou de maladie les frais de vétérinaire sont à la charge du propriétaire de l'animal.
- En cas de manquement à une des prestations, la nourriture sera facturée en plus sur le contrat.

Garde CHEZ Dog's And Co

Les Horaires d'accueil sont du Lundi au Vendredi 9h00/18h30 et le samedi de 10h00 à 18h30

ATTENTION : Pas d'entrée ni de sortie Le Dimanche & Les jours fériés

Tarifs Garde CHIEN :

- 35 € / J Entamé
- Supplément chiot : 5 € / J Entamé
- Pré-Visite : 20 €

- Arrhes de 30% de la somme totale pour la réservation, le reste dû au début de la prestation.
- Réservation annulable 8 jours avant début de prestation, mais les arrhes ne seront pas remboursées.
- Les arrhes sont obligatoires pour réserver votre garde chez Dog's And Co, toute annulation en dessous de 8 jours avant la date de garde ne sera pas remboursée. Aucun avoir ne serait émis

Les Moyens de Paiement

- Espèces,
- Chèques,
- Carte Bancaire,
- Virement Bancaire

Nos horaires d'ouvertures :

Lundi au Vendredi 9h00 - 19h00

Samedi 10h00 - 19h00

Dimanche Fermé au public

Accueil téléphonique : 07 89 71 00 68

Nous vous répondons pendant les créneaux d'ouvertures

Lors de nos prestations à domicile nous ne répondons pas, notre priorité étant les patounes.

Vous pouvez laisser un message sur notre répondeur avec vos coordonnées et l'objet de votre appel.

Nous vous rappellerons dès que possible.

ATTENTION LE RÈGLEMENT PEUT AVOIR DES MODIFICATIONS

CGV - 02/11/2023 - Dog's And Co

Numéro SIRET (siège)

EI - SIRET 90792553100010 RCS 907 925 531 R.C.S. Bordeaux